

# Communiqué de presse

PARIS, LE 9 JUILLET 2024



## **ŒUVRES SOCIALES : la FFB Grand Paris Ile-de-France et la FFB Région Ile-de-France signent un nouvel accord global au profit de l'APAS-BTP de la région Parisienne**

Le 2 juillet, la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France (75,92,93,94) et la Fédération Française du Bâtiment Région Ile-de-France (78,91,95) ont signé un nouvel accord global pour les œuvres sociales gérées par l'Association Paritaire d'Action Sociale du BTP de la Région Parisienne (APAS-BTP)\*. Cet accord, signé pour toutes les catégories professionnelles (ouvriers, ETAM et cadres) est valable pour toutes les entreprises du Bâtiment de la région Ile-de-France (hors-Seine-et-Marne). Le taux de la cotisation obligatoire est fixé à 0,35 % de la masse salariale des entreprises. Il était précédemment de 0,40 %, et l'augmentation de la masse salariale ces dernières années permet de réviser ce taux qui sera désormais étudié chaque année avec les partenaires sociaux.

Cet accord majoritaire a été signé par quatre organisations syndicales de salariés : la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC), la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Force ouvrière (FO) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Il vient sécuriser l'accès aux œuvres sociales du Bâtiment qui existent depuis 1946 et qui ont récemment été fragilisées lorsque l'accord provisoire précédent est venu à échéance le 30 novembre 2022.

Ces œuvres sociales s'adressent à tous les salariés du Bâtiment et leur offrent de nombreux services : assistantes sociales, centres de santé, centres de vacances, billetterie, prêts financiers etc. C'est un véritable service offert aux salariés franciliens du Bâtiment, facteur d'attractivité pour la profession.

Philippe Servalli, président de la FFB Grand Paris Ile-de-France est « ravi de cet accord après près de 2 ans d'échanges. La Fédération a pour mission principale de proposer une offre complète à ses adhérents et nous sommes fiers de pouvoir sécuriser les œuvres sociales de l'APAS-BTP imaginées par nos anciens ». Selon Bernard Toulouse, président de la FFB Région Ile-de-France, « c'est une véritable satisfaction pour nos Fédérations, pour tous nos adhérents et pour l'ensemble des salariés franciliens. C'est aussi le signe d'un dialogue renoué avec les organisations syndicales qui se sont montrées très constructives ».

\*L'APAS-BTP a été fondée en 1946 dans le but de créer, organiser, développer et gérer les œuvres sociales collectives du Bâtiment destinées à améliorer les conditions de vie du personnel des entreprises et de leur famille. L'association est cogérée par les salariés et les employeurs. Plus d'infos : <https://www.apas.asso.fr/>

Suivez-nous sur les réseaux :

